

**QUESTIONS INSCRITES AU FEUILLETON LE 24 MAI 2012 PAR LE
DÉPUTÉ DE BORDUAS**

Accessibilité des données sur la langue maternelle et la langue d'enseignement par niveau d'enseignement, primaire, secondaire, collégial et universitaire et sur les élèves qui sont admissibles à l'enseignement en anglais selon les dispositions de la Loi 101

Pourquoi ces données ne sont plus accessibles auprès du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport depuis 2008 et quand la ministre prévoit-elle les rendre à nouveau publiques et accessibles?

Éléments de réponse :

Pourquoi ces données ne sont plus accessibles depuis 2008 :

- Le délai est causé par l'implantation graduelle pendant une période de plus de 2 ans du nouveau système informatique au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Le processus de validation et de certification des données est une tâche complexe et minutieuse pour s'assurer de la fiabilité et de l'intégrité des données. Il était impératif de diffuser des données fiables et certifiées.
- Les travaux de refonte étant en grande partie terminés, la mise à jour des statistiques et des indicateurs est maintenant complétée.

Quand la ministre prévoit-elle les rendre à nouveau publiques et accessibles?

- La préparation du document suit son cours et sera disponible sur le site du Ministère sous peu.